

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **63 (1955)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 27 novembre 1954, à la Salle Tissot, à Lausanne

M. Louis Junod, président, ouvre la séance à 15 h. La salle est comble et, aux applaudissements de l'assistance, seize nouveaux membres sont admis dans la société :

M^{mes} Henriette Baroni, à Bussigny et Thérèse Weber, à Lausanne ; MM. Gérard Borgeaud, directeur des Douanes, à Lausanne ; Paul Burnet, instituteur, à Forel (Lavaux) ; Pierre Chavan, procureur général, à Lausanne ; Paul Cornuz, fonctionnaire des Douanes, à Vevey ; Olivier Epars, caissier, à Lausanne ; Louis Guisan, conseiller d'Etat, à Lausanne ; Alfred Loude, président de tribunal, à Vevey ; Edouard Maillard, juge cantonal, à Lausanne ; Pierre Margot, architecte, à Lausanne ; Marcel Maurer, secrétaire, à Lausanne ; Jean Schnetzler, juge cantonal, à Lausanne ; Ernest Schüle, rédacteur, à Crans ; Emile Tailens, président de tribunal, à Orbe ; René Weith, président de tribunal, à Morges.

La parole est ensuite à M. le professeur Paul Collart pour un merveilleux « Voyage à travers les monuments de la Syrie », celui qu'il a fait lui-même pour dresser, à la demande de l'UNESCO, l'inventaire des monuments historiques de la Syrie et du Liban. A l'aide de très beaux clichés, le savant archéologue entraîna ses auditeurs de Damas à Alep, au Djebel Druse, à Palmyre, à Doura-Europos. Délaissant les champs de fouilles, M. Collart ne s'arrêta qu'aux monuments encore debout, qui sont si nombreux dans ce carrefour où tous les peuples ont laissé leur empreinte. Le conférencier ne se borna pas à montrer des monuments délicieux : minarets, souks, temples, jardins, mosquées, synagogues, ou imposants : églises, forteresses chrétiennes, citadelles arabes. Il introduisit dans son exposé clair et vivant des considérations historiques, économiques, sociales, qui firent de ce beau voyage, pour ses nombreux auditeurs, une remarquable leçon.

J.-C. B.

Séance du 26 février 1955, à la Salle Tissot, à Lausanne

Le président ouvre la séance à 15 heures et procède, pour commencer, à l'admission de douze nouveaux membres : M^{me} Marie Lux-Ramuz, institutrice, à Lausanne ; M^{lles} Véréna Muller et Jeanne Rey, institutrices, à Lausanne ; MM. D^r Paul Campiche, chirurgien, à Lausanne ; Christian Chatenay, juge cantonal, à Lausanne ; Jacques Chausson, juge cantonal, à Lausanne ; Claude Gottraux, mécanicien, à Lausanne ; le colonel Jean Monod, à Lausanne ; Robert Nicolet, dessinateur, Le Mont sur Lausanne ; James Perret, photographe, à Lausanne ; Jacques Porchet, instituteur, à Apples ; Pascal Quartier, fondé de pouvoir, à Lausanne. -

M. Olivier Dessemontet, qui prépare depuis plusieurs années une histoire de la seigneurie de Belmont sur Yverdon, a trouvé aux archives de Turin des documents inédits qui lui permettent de présenter une affaire pittoresque et curieuse, *Les faux du seigneur Hugues de Grandson en 1389*. Sa communication sera publiée dans la *Revue historique vaudoise*.

Ensuite, M. le professeur Henri Meylan parla des *Eglises affermées dans le diocèse de Lausanne à la fin du moyen âge*. Dans cette communication fort intéressante, M. Meylan s'est efforcé de faire voir, à la lumière des actes notariés, comment se présentaient dans les faits les phénomènes bien connus du cumul des bénéfices et de la non-résidence des curés titulaires ; il montra que le phénomène présente chez nous les mêmes caractères qu'ailleurs, relevés par de trop rares érudits pour quelques régions de la France, et qu'il se traduit par cet acte curieux, l'affermage, l'amodiation ou la location de l'église à un desservant par le titulaire, moyennant des conditions précises qui en font une sorte de bail à loyer, où l'on se montre plus préoccupé de la perception des revenus attachés à la prébende que de la cure d'âmes. Cette étude, que M. Meylan se propose d'étendre encore avant de la publier, sera signalée le moment venu à nos lecteurs.

L. J.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'ANNÉE 1954

Intérêts		Fr.	298.17
Cotisations et abonnements		»	6 870.65
Dons		»	314.—
Subside du Département I.P.C.		»	200.—
Annonces		»	1 520.—
Bénéfice d'exploitation du stock		»	63.70
Moins-value du portefeuille	Fr.	101.60	
Frais d'administration	»	471.18	
Organisation des séances	»	664.25	
<i>Revue historique vaudoise</i>	»	9 426.15	
Déficit de l'exercice		»	1 396.66
	<u>Fr.</u>	<u>10 663.18</u>	<u>Fr. 10 663.18</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1954

<i>Actif</i>	Fr.	<i>Passif</i>	Fr.
Portefeuille	10 474.92	Fonds « 150 ans »	6 595.85
C. c. Banque		Fonds des	
Bugnion	508.—	illustrations	705.86
Fonds des éditions	165.65	Cotisations avancées	164.55
Cotisations arriérées	116.—	Factures impayées	2 804.05
Chèques postaux	1 244.53	Capital au 31.12.1954	2 238.79
	<u>12 509.10</u>		<u>12 509.10</u>

Capital au 1 ^{er} janvier 1954	Fr. 3 635.45
Capital au 31 décembre 1954	» 2 238.79
Déficit de l'exercice	<u>Fr. 1 396.66</u>